

**Les organisations internationales du Tiers Monde : Vers  
l'élaboration d'un nouveau cadre d'analyse**  
**International Organizations of the Third World: Towards the  
Construction of a New Analytical Frame**

Philippe Braillard et Mohammad-Reza Djalili

Volume 16, numéro 3, 1985

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/701880ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/701880ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Braillard, P. & Djalili, M.-R. (1985). Les organisations internationales du Tiers Monde : Vers l'élaboration d'un nouveau cadre d'analyse. *Études internationales*, 16(3), 493–504. <https://doi.org/10.7202/701880ar>

Résumé de l'article

The article outlines broad directions for the elaboration of a model that could be used to demonstrate the specificity of Third World international organizations. The first section deals with the specific nature of these organizations' environment. The article then define the mechanisms which are at the basis of their development. The recognition of the specific nature of Third World international organizations leads to the conclusion that political factors play an essential role in the birth, operation and sometimes failure of these organizations. In the Third World, international organizations are essentially a political phenomenon, combining powers which, because of the existence of few or none real functional needs, can hardly go beyond their immediate interests to work toward the strengthening of structures of international cooperation, which effects can only be felt in the middle or long term.

# LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES DU TIERS MONDE : VERS L'ÉLABORATION D'UN NOUVEAU CADRE D'ANALYSE

Philippe BRAILLARD et Mohammad-Reza DJALILI\*

*ABSTRACT — International Organizations of the Third World:  
Towards the Construction of a New Analytical Frame*

*The article outlines broad directions for the elaboration of a model that could be used to demonstrate the specificity of Third World international organizations. The first section deals with the specific nature of these organizations' environment. The article then defines the mechanisms which are at the basis of their development. The recognition of the specific nature of Third World international organizations leads to the conclusion that political factors play an essential role in the birth, operation and sometimes failure of these organizations. In the Third World, international organizations are essentially a political phenomenon, combining powers which, because of the existence of few or none real functional needs, can hardly go beyond their immediate interests to work toward the strengthening of structures of international cooperation, which effects can only be felt in the middle or long term.*

Au cours de la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, les relations internationales sont marquées par la rencontre de deux phénomènes importants. D'une part, le développement rapide des organisations internationales, phénomène qui plonge ses racines au siècle précédent, mais ne connaît toute sa force qu'après la Première Guerre mondiale. D'autre part, l'émergence du Tiers Monde sur la scène internationale, avant tout à la suite de la décolonisation.

La convergence de ces deux processus conduit premièrement au changement progressif de la nature et du fonctionnement des organisations internationales existantes, par l'admission de nombreux nouveaux membres, qui deviennent même, dans les années soixante, majoritaires dans les organisations internationales universelles et tendent, par leurs revendications, à réorienter en partie ces organisations à travers l'adoption d'un ensemble nouveau d'objectifs, de normes et d'idéologies. Deuxièmement, cette convergence suscite l'éclosion de très nombreuses organisations internationales regroupant des pays du Tiers Monde.<sup>1</sup> Ces organisations sont

---

\* Respectivement professeur à l'Institut universitaire des hautes études internationales et professeur à l'Université de Paris II et professeur invité à l'Institut des hautes études internationales de Genève.

1. Pour une présentation générale des principales organisations internationales du Tiers Monde, voir les documents de la CNUCED: TD/B/C.7/S/(Partie I), 30 avril 1982; TD/B/C.7/S (Partie II), 29 juin 1982; TD/B/C.7/S/1 (Partie III), 18 mai 1983.

de types très divers puisqu'elles vont de structures de coopération à vocation globale, comme le mouvement des pays non alignés, jusqu'à des organisations sectorielles ou à compétences spécifiques, telle l'OPEP, en passant par des organisations continentales, régionales, sous-régionales ou même pluri-régionales.

Si la transformation des organisations mondiales, à la suite de l'admission en leur sein de nombreux États du Tiers Monde, a été largement prise en considération par les recherches sur l'Organisation internationale, le phénomène des organisations internationales du Tiers Monde n'a par contre donné lieu jusqu'ici à aucune analyse globale et systématique, bien qu'il existe un certain nombre de monographies et d'études partielles, notamment sur les processus d'intégration régionale<sup>2</sup>. Cette situation semble d'autant plus regrettable qu'il y a, ainsi que nous allons chercher à le montrer dans cette étude, une spécificité de ces organisations quant au contexte dans lequel elles apparaissent et quant à leur nature et à leur fonctionnement, et donc un besoin évident d'élaboration d'un cadre d'analyse adopté à cette spécificité.

Dans cet article, nous nous proposons de tracer quelques orientations qui pourraient contribuer à l'élaboration d'un tel cadre d'analyse. Pour ce faire, nous chercherons dans un premier temps à mettre en évidence la nature particulière du contexte dans lequel émergent les organisations internationales du Tiers Monde et l'empreinte de cette situation sur la structure et les objectifs de ces dernières. Ensuite, en partant de l'analyse de ce contexte, nous tenterons, d'une part, de dégager de manière systématique les mécanismes qui ont favorisé le développement de ces organisations et, d'autre part, de rechercher les facteurs qui ont rendu souvent très difficile le fonctionnement de ces entités et ont parfois conduit à des échecs retentissants.

## I – CONTEXTE HISTORIQUE DE L'APPARITION ET DU DÉVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES DU TIERS MONDE

Deux types de besoins suscitent, dès le 19<sup>ème</sup> siècle, l'apparition progressive d'organisations internationales. D'une part, à l'issue des guerres napoléoniennes, la nécessité qu'éprouvent les Puissances de stabiliser le système européen par l'inter-

2. Bien que pouvant être rattachée à la réflexion sur les organisations internationales, l'étude de l'intégration régionale, en raison de sa spécificité, est loin de couvrir le vaste champ qui est celui du phénomène de l'organisation internationale. C'est pourquoi il faut éviter de réduire la problématique de l'organisation internationale dans le Tiers Monde au seul processus d'intégration régionale. Sur l'intégration régionale dans le Tiers Monde, on peut voir: François, CONSTANTIN. « L'intégration régionale en Afrique Noire. Esquisse sur dix années de recherches. » *Revue française de Science politique*, vol. 22, 1972, pp. 1074-1110. R.D., HANSEN. « Regional Integration: Reflections on a Decade of Theoretical Efforts ». *World Politics*, vol. 21, 1969, pp. 242-271; J.S., NYE. *Peace in Parts. Integration and Conflict in Regional Organization*. Boston, Little, Brown and Company, 1971; D.J., PUCHALA. « The Pattern of Contemporary Regional Integration ». *International Studies Quarterly*, vol. 12, 1968, pp. 38-64; E.B., HAAS, P.C., SCHMITTER. « Economics and Differential Patterns of Political Integration: Projections about Unity in Latin America », *International Organization*, vol. 18, 1964, pp. 705-737; L.N., LINDBERG, S.A., SCHEINGOLD, eds., *Regional Integration: Theory and Research*. Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1971.

médiaire de concertations multilatérales, qui vont ouvrir la voie à une nouvelle ère diplomatique. À l'issue du premier conflit mondial, ce sera encore cette préoccupation de sécurité qui sera à l'origine de la création de la SDN. Il en sera de même en 1945 avec l'adoption de la Charte de San Francisco et l'apparition de l'Organisation des Nations Unies. D'autre part, le développement économique et technologique s'inscrivant dans la dynamique de la révolution industrielle fait apparaître dès le 19<sup>ème</sup> siècle des besoins fonctionnels de coopération entre les diverses entités étatiques. Il s'agit en effet de faciliter les échanges en améliorant les communications entre les divers pays, ce qui va conduire à la création de structures administratives de coopération, telles que la Commission Permanente pour la Navigation du Rhin (1815) et par la suite les diverses unions administratives comme la Convention sanitaire internationale (1853), l'Union télégraphique internationale (1865), le Bureau international des poids et mesures (1875), l'Union postale universelle (1878), l'Union pour la protection de la propriété industrielle (1883), etc. Il en sera de même après la Deuxième Guerre mondiale avec les diverses institutions spécialisées des Nations Unies.

Tout autre est le contexte dans lequel apparaissent les organisations internationales du Tiers Monde au 20<sup>ème</sup> siècle, de même que sont différents les besoins et les motivations qui président à la création de ces organisations. La conjoncture internationale de l'après-Seconde Guerre mondiale est paradoxale. D'une part, elle est marquée par la consécration de deux superpuissances qui modèlent le système international en fonction de leur conflit stratégique et idéologique. D'autre part, à la périphérie de ce système, on assiste au réveil de l'Asie et de l'Afrique, ce qui va susciter un certain nombre de bouleversements.

Tout d'abord, à la différence des superpuissances, qui sont condamnées à rechercher un *modus vivendi* évitant l'affrontement direct et fondé sur un certain équilibre, la majorité des États du Tiers Monde, qui sont issus de la décolonisation, ne se sentent pas directement concernés par le maintien du *statu quo* dans le système international. Ces États sont certes préoccupés par le conflit qui se développe entre les superpuissances et qui menace la paix mondiale, car, dès leur émergence sur la scène internationale, faisant preuve d'une évidente maturité politique, ils ont appelé de façon pressante les États-Unis et l'Union soviétique à développer une politique de coexistence pacifique<sup>3</sup>. Toutefois, ces entités nouvelles cherchent avant tout à faire reconnaître leur existence et à se faire une place dans le système international, ce qui implique un certain nombre de changements, à commencer par la remise en cause de l'ordre colonial. Leur intérêt primordial est le renforcement de leur indépendance.

Ensuite, contrairement aux conditions qui marquent l'apparition des organisations dans le monde occidental, il n'existe souvent pas dans les diverses régions du Tiers Monde de courants d'échanges assez importants pour susciter une coopération fonctionnelle au sein d'organisations spécifiques et régionales. En effet, le Tiers Monde émerge de la décolonisation fragmenté politiquement, culturellement, idéo-

3. Voir par exemple la lettre adressée par la Première Conférence des pays non alignés (Belgrade 1-6 septembre 1961) à Krouchtchev et Kennedy, *Documents des conférences et réunions des pays non alignés, 1961-1975*, Belgrade, Jugoslanska Stranast - Medjunarodna Polika, 1978.

logiquement et surtout économiquement. Le système colonial a favorisé le développement de courants de communication et d'échange de nature verticale – entre les métropoles et leurs colonies – et a fait obstacle à l'instauration d'une véritable interdépendance fondée sur des relations de nature horizontale entre les diverses sociétés soumises à la domination coloniale. Cette fragmentation va continuer d'ailleurs à marquer les économies du Tiers Monde au cours des décennies qui suivront les indépendances.

Enfin, à ce phénomène de fragmentation vient s'ajouter la situation de sous-développement économique qui caractérise globalement les sociétés du Tiers Monde et qui constitue en elle-même un frein à la coopération fonctionnelle, en raison notamment de l'absence de complémentarité des économies sous-développées.

Les trois phénomènes que nous venons de mettre en évidence – affirmation nationale, fragmentation et sous-développement – permettent de comprendre les conditions qui vont présider à la création de structures de coopération internationale dans le Tiers Monde et influencer la nature de ces dernières. Ainsi que nous allons chercher à le montrer dans le reste de cette étude, ces phénomènes vont en effet, d'une part, déterminer un certain nombre de besoins et susciter des motivations qui vont créer une dynamique favorable à la constitution d'organisations internationales, et, d'autre part, influencer paradoxalement de façon souvent négative le fonctionnement de ces dernières et entraver leur développement harmonieux.

## II – DYNAMIQUE DE LA CRÉATION DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES DU TIERS MONDE

Les nouveaux acteurs internationaux que sont les pays du Tiers Monde se trouvent, vu leur situation de faiblesse et leur position périphérique, dans l'obligation d'adopter comme objectif prioritaire l'affirmation de leur existence et de leur indépendance. Cet impératif de construction nationale et de reconnaissance internationale conduit tout naturellement ces pays à s'engager dans de multiples processus de solidarité régionale. En effet, la création d'organisations régionales est perçue comme un instrument permettant de remplir une double fonction, d'une part de légitimation sur les plans international, régional et même interne (légitimation des pouvoirs en place) et, d'autre part, de consolidation de la sécurité externe et interne de l'État.

Si tout pouvoir, quel qu'il soit, doit, afin de subsister et se développer, recourir à des moyens de légitimation<sup>4</sup>, les gouvernements des pays jeunes et périphériques ressentent plus que tout autre un besoin de légitimation pour faire reconnaître leur existence et concrétiser leur indépendance formelle.

Ce besoin s'exprime tout d'abord sur le plan international. Dans un monde dominé par les superpuissances, marqué par le conflit Est-Ouest et la constitution de systèmes d'alliances, et secoué par une succession de crises, les pays qui émergent

4. Richard M., MERELMAN. « Learning and Legitimacy ». *American Political Science Review*, vol. 60, 1966, pp. 548-561.

de la décolonisation se sentent profondément marginalisés. Il ne leur suffit pas en effet de se voir reconnaître sur le plan juridique, mais il leur faut encore, s'ils veulent être réellement des sujets actifs des relations internationales et non pas de simples objets, proclamer leur existence et promouvoir leur droit à avoir une politique étrangère indépendante et dynamique.

Par ailleurs, au-delà de ce besoin de légitimation de leur existence, les États du Tiers Monde, en raison de leur manque de moyens stratégico-politiques, cherchent à référer leurs politiques étrangères à de grands principes transcendant le champ étroit des intérêts nationaux égoïstes et permettant par là même de légitimer ces politiques et de leur donner plus de poids dans la compétition internationale.

La convergence de ces deux types de besoins pousse ces pays à s'inscrire dans une réalité plus vaste, permettant de compenser par un changement d'échelle et par le poids du nombre leur faiblesse intrinsèque. Cette situation crée un terrain favorable à l'apparition et à la croissance de multiples solidarités qui vont s'exprimer progressivement à travers la création de nombreuses organisations internationales porteuses de valeurs et d'idéaux susceptibles de remplir une fonction de légitimation.

Ainsi, par exemple, l'apparition et le développement rapide du mouvement des pays non alignés témoigne de cette réalité. Ce mouvement, malgré son évidente hétérogénéité et son apparente inefficacité sur le plan de l'action, remplit en effet une importante fonction. En proclamant de grands principes – coexistence pacifique, décolonisation, condamnation du racisme, refus de l'hégémonisme, démocratisation de la société internationale, promotion du développement économique et social – il permet à ses membres de légitimer leurs diverses politiques étrangères. Il tend même à la limite, à faire paraître ces politiques comme étant d'une essence différente, comme relevant de la *Moralpolitik* par opposition à la *Realpolitik* suivie par les grandes puissances. Ainsi, c'est en invoquant les principes du non-alignement que l'Inde a pu légitimer une politique qui, en dernière analyse, est celle d'une grande puissance, que la Yougoslavie a réussi à justifier sa position à l'extérieur du bloc socialiste, que Nasser a pu mener une politique de bascule entre les deux superpuissances afin d'obtenir le maximum de profit pour l'Égypte.

En dehors du mouvement des pays non alignés, de nombreuses organisations régionales ont rempli cette fonction de légitimation à des niveaux différents. Ainsi, la création de la Ligue des États arabes, tout en prenant en compte l'existence d'un sentiment populaire d'unité arabe, a permis à ses membres de légitimer leurs politiques étrangères. En effet, l'appartenance à cette organisation a permis à ces États de justifier leurs choix en matière de politique étrangère en rattachant ces derniers, d'une manière ou d'une autre, à l'idéal de l'unité arabe<sup>5</sup>. Par ailleurs, les organisations régionales ont aussi permis à des mouvements de libération nationale d'obtenir une consécration internationale. Ainsi, l'admission de la République arabe sahraouie au sein de l'OUA en novembre 1984 prouve combien une reconnaissance

5. Voir par exemple l'article de Boutros, BOUTROS-GHALI. « La crise de la Ligue Arabe », *Annuaire français de droit international*, 1968, pp. 87-137.

par une organisation internationale du Tiers Monde est recherchée par un mouvement de libération nationale qui est encore très loin de représenter une réalité étatique.

Cette fonction de légitimation remplie par les organisations internationales du Tiers Monde n'a pas qu'une dimension internationale. Elle apparaît également sur le plan interne, à travers essentiellement deux processus. D'une part, la référence, dans la formulation des politiques étrangères, à de grands principes unitaires et moraux a permis fréquemment aux gouvernements des pays du Tiers Monde de justifier leurs choix de politique étrangère face à leur opinion publique. Ainsi, pour reprendre l'exemple de l'Inde, on peut aisément constater à quel point Nehru a pu mener sa politique étrangère à l'abri de la contestation en la rattachant aux grands principes du non-alignement. D'autre part, l'adhésion à des grands projets de coopération et d'unité régionale a contribué à consolider les pouvoirs étatiques en place. La stature internationale conférée à de nombreux hommes d'État par la participation active à la création et au développement de structures de solidarité régionales, de même qu'une identification adroite entre les aspirations populaires au progrès et les projets de solidarité régionale, notamment par un mécanisme d'extériorisation des problèmes internes, ont en effet souvent permis de renforcer la légitimité des élites au pouvoir dans le Tiers Monde. Ce phénomène est largement répandu en Asie, en Afrique et en Amérique latine, et on le retrouve dans des régimes aussi différents que ceux d'Éthiopie, d'Iran, du Zaïre, du Sénégal, d'Indonésie, d'Irak, du Brésil, etc..

En dehors de cette fonction de légitimation, les processus de solidarité régionale ont, comme nous l'avons relevé ci-dessus, également rempli une fonction implicite de consolidation de la sécurité externe et interne de l'État. De par leur situation particulière, caractérisée notamment par un découpage territorial ne correspondant souvent pas à une réalité socio-culturelle, par une hétérogénéité très forte des composantes ethniques et sociales de la nation, par l'exacerbation des conflits politiques, tout cela conjugué à l'insuffisance des ressources matérielles, aux difficultés de communication et à l'inexpérience des détenteurs du pouvoir, ces pays sont des entités politiques fragiles qui ont peu de capacité de résistance face aux menaces externes et internes<sup>6</sup>.

Pour ce qui est des menaces directes de l'extérieur, la participation à des organisations internationales régionales peut permettre à certains pays de se rapprocher de voisins qui leur apparaissaient comme hostiles et de trouver, beaucoup plus facilement que par le biais de simples relations bilatérales, un terrain d'entente permettant d'écarter la menace de conflits. Ainsi, par exemple, la création de l'ASEAN s'explique en partie par le souci de pays comme la Malaisie, Singapour et l'Indonésie, qui avaient de profondes divergences et sentaient leur sécurité mise en

6. Sur la complexité du concept de sécurité dans le Tiers Monde, voir Edward, AZAR and Chung-In, MOON. « Third World National Security: Toward a New Conceptual Framework », *International Interaction*, vol. 11, 1984, pp. 103-125.

cause, de trouver un cadre permettant, par l'instauration d'une coopération multilatérale, de mettre un terme à leurs différends<sup>7</sup>.

Par ailleurs, la création de structures de coopération régionales peut être directement suscitée par la perception, qu'ont un certain nombre de pays, de menaces provenant de l'extérieur. Le cas le plus typique et le plus récent d'un tel processus est sans doute celui du Conseil de Coopération du Golf (CCG), créé en 1981 essentiellement pour répondre à un besoin de sécurité fondé sur la perception de menaces extérieures, émanant de la révolution islamique, de l'invasion de l'Afghanistan et de la guerre Iran-Irak<sup>8</sup>.

Quant aux facteurs menaçant la sécurité interne, s'il est difficile de mettre en évidence un rôle direct de ceux-ci comme moteurs des processus de solidarité régionale, on peut néanmoins relever que la coopération régionale dans le cadre de structures multilatérales a sans doute permis à certains gouvernements de renforcer leur position face à des mouvements internes de rébellion, en restreignant les possibilités d'action de ces groupes à partir des territoires des pays voisins. On peut trouver un exemple de ce processus dans le recours à l'ASEAN par la Thaïlande et la Malaisie, face aux dangers que constituaient des mouvements de rébellion armés périphériques.

En dehors des besoins prioritaires de légitimité et de sécurité qui viennent d'être mis en évidence, deux autres facteurs ont oeuvré en faveur de la création d'organisations internationales dans le Tiers Monde.

Tout d'abord, le sentiment d'appartenance à un ensemble plus vaste que le cadre étatique, sentiment qui apparaît dans plusieurs régions du Tiers Monde et qui va être porteur d'un mythe mobilisateur. Ce sentiment provient soit de l'appartenance à une même zone culturelle, soit du rejet d'un processus de balkanisation, soit encore d'une expérience de solidarité dans la lutte pour la décolonisation. Il se rattache également au fait que, vu les circonstances historiques de la colonisation, le processus de formation des États-nations dans le Tiers Monde a été interrompu, ce qui n'a pas permis, comme en Europe, l'apparition d'entités territoriales soit par homogénéisation juridico-politique (comme ce fut le cas par exemple en France), soit par unification d'entités culturelles proches (comme ce fut le cas en Allemagne et en Italie).

Si l'on considère le développement, dès le 19<sup>ème</sup> siècle, de structures de coopération en Amérique latine, on constate que ce processus est fortement dynamisé par le rêve d'une unité latino-américaine fondé à la fois sur l'expérience d'une solidarité de combat dans la lutte de libération et sur le sentiment d'appartenance à une communauté culturelle particulière. Pour ce qui est par ailleurs de

7. Voir à ce sujet Charles E., MARRISON and Astri, SUHRKE. « ASEAN in Regional Defense and Development », in *Changing Patterns of Security and Stability in Asia*, ed. by S. Chawle and D.R. Sardesai, Praeger, N.Y., 1980, pp. 192-214. Voir également les remarques de Louis J. CANTORI et Steven L. SPIEGEL dans « The Analysis of Regional International Politics: The Integration versus the Empirical Systems Approach », *International Organization*, vol. 27, 1973, pp. 489-490.

8. Mohammad-Reja, DJALILI. « Le conseil de coopération du Golfe: quelques problèmes d'ordre structurel », *Studia Diplomatica*, vol. 36, 1983, pp. 625-637.

l'Afrique, on voit, dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, se développer dans la diaspora africaine, en Amérique et en Europe, le mythe de l'unité africaine qui donnera naissance à un mouvement panafricaniste sur la base duquel se développera bien plus tard, après les indépendances, l'Organisation de l'Unité africaine. Quant au monde musulman, le sentiment de solidarité au sein de la communauté des croyants, qui a toujours existé, a donné lieu à plusieurs tentatives de rapprochement panislamique dont l'Organisation de la Conférence islamique, fondée en 1972, est l'exemple le plus récent. Au sein des populations arabes, on peut également constater la présence d'une idée d'appartenance à une communauté nationale élargie, qui a suscité une forte aspiration à l'unité, aspiration dont on trouve un reflet dans la Ligue des États arabes.<sup>9</sup>

Ensuite, la situation de sous-développement et de faiblesse endémique dans laquelle se trouvent les pays du Tiers-Monde constitue un autre facteur dynamique de rapprochement au sein de structures de coopération. Ainsi, à travers plusieurs organismes régionaux ou à objectifs spécifiques, on cherche soit à promouvoir le développement économique, soit à accroître le pouvoir de négociation des pays membres dans les négociations internationales. Les pays des Caraïbes, par exemple, conscients de leur faiblesse et des difficultés à remédier à leur sous-développement dans l'isolement, se sont engagés dans un processus de coopération régionale qui a conduit successivement à la création de la CARIFTA (Caribbean Free Trade Association), puis à celle de la CARICOM (Caribbean Community). Ce processus a sans doute été accéléré par la candidature à la CEE de la Grande-Bretagne, ancienne puissance coloniale et grand importateur des produits en provenance des Caraïbes, ainsi que par les restrictions imposées par les États-Unis, le Canada et la Grande-Bretagne à l'immigration de personnes originaires des Caraïbes, ce qui devait à terme avoir pour conséquence un accroissement du chômage et une baisse du revenu par tête dans certains pays de la région. Ces facteurs conjoncturels ont renforcé dans les Caraïbes le sentiment d'isolement et de faiblesse et ont donc conduit à une réaction de défense qui s'est traduite par la mise en place des organisations précitées. Quant aux structures de coopération sectorielles ou à compétence spécifique, un des exemples les plus connus est celui de l'OPEP qui, à travers une stratégie de coalition, est parvenu à transformer les conditions du marché pétrolier.

### III – OBSTACLES ET LIMITES À LA COOPÉRATION DANS LE TIERS MONDE

Si, comme nous venons de le voir, l'apparition et la multiplication des organisations internationales du Tiers Monde s'inscrit dans un contexte particulier, caractérisé par la présence de plusieurs facteurs favorables, on doit cependant constater l'existence de nombreux obstacles et limites à la coopération qui expliquent sans doute les difficultés et les échecs rencontrés par ces structures de coopération dans leur fonctionnement, leur évolution et leur développement.

9. Sur ces diverses manifestations d'un sentiment d'appartenance à un ensemble plus vaste, voir Philippe, BRAILLARD, Mohammad-Reza, DJALILI. *Tiers Monde et relations internationales*. Paris, Masson, 1984 (Collection « Relations internationales contemporaines »), pp. 15-30.

Parmi ces obstacles et ces limites, on peut retenir tout d'abord la diversité, voire même l'hétérogénéité des pays du Tiers Monde<sup>10</sup>. En premier lieu, il faut relever le fait que ces pays sont très divers quant à leur niveau de développement économique et quant à la structure de leurs économies<sup>11</sup> – notamment quant à leur position dans la division internationale du travail – ce qui ne manque pas de créer des contradictions et donc des divergences d'intérêts. Ainsi, par exemple, au sein de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) un grand écart existe entre les pays membres, avec d'une part Trinidad, exportateur de pétrole, la Barbade, la Jamaïque et la Guyane, connaissant un début d'industrialisation et exportant des produits de base tels que la bauxite et le sucre, d'autre part les autres pays de la Communauté qui vivent essentiellement du tourisme et de l'exportation de quelques produits agricoles. Cette situation d'hétérogénéité n'a pas manqué de créer de sérieuses difficultés dans ce processus de coopération régionale, en raison des inévitables conflits d'intérêts qui en ont découlé<sup>12</sup>. Dans le même ordre d'idée, on peut également relever au sein de l'ASEAN la situation particulière de Singapour, pays nouvellement industrialisé et d'un grand poids commercial et celle de Brunei, pays peu peuplé et riche par ses exportations pétrolières, ces deux pays introduisant par leur situation particulière un élément de diversité à l'intérieur de cette organisation, diversité qui n'aurait sans doute pas manqué de causer des problèmes sérieux si la perception d'une menace extérieure<sup>13</sup> n'avait pas conduit les membres de l'ASEAN à dépasser leurs divergences d'intérêts.

À cette hétérogénéité économique s'ajoute une diversité idéologique entre les États faisant partie de certaines organisations internationales du Tiers Monde. Ainsi, par exemple, une des raisons de la stagnation de la Ligue des États arabes doit être recherchée dans les divergences idéologiques qui de tout temps ont opposé les États arabes dits « progressistes » et les États arabes dit « traditionalistes », même si ces frontières idéologiques sont fluctuantes et ambivalentes. Par ailleurs, une des causes de la non-réalisation jusqu'à aujourd'hui du projet d'unité maghrébine réside sans doute dans les incompatibilités idéologiques existant entre l'Algérie socialiste, le Maroc monarchique et la Tunisie de Bourguiba.

Un autre groupe d'obstacles au bon fonctionnement et au développement des organisations internationales dans le Tiers Monde réside dans l'instabilité politique interne de nombreux pays, ce qui amène des changements fréquents quant aux choix idéologiques et politiques et tend même parfois à remettre en cause la participation à des structures de coopération. Ainsi que le relève bien Ahmed Mahiou, « l'instabili-

10. Reconnaître cette diversité n'est nullement en contradiction avec la mise en évidence d'une spécificité des organisations internationales du Tiers Monde, fondée sur un contexte international et des caractéristiques communes que nous avons décrits plus haut.

11. Si l'on compare les économies des pays du Tiers Monde à celle des pays industrialisés, on doit bien évidemment reconnaître les limites de cette diversité. En effet, à part quelques exceptions, les économies du Tiers Monde sont, en dépit de cette diversité, caractérisées par une spécialisation dans la production et l'exportation de matières premières et par une faible industrialisation.

12. Voir à ce sujet Andrew W., AXLINE. « Integration and Development in the Commonwealth Caribbean: the Politics of Regional Negotiations ». *International Organization*, vol. 32, 1978, pp. 953-973.

13. Voir ci-dessus, p. 9, et aussi Françoise, CAYRAC-BLANCHAD. « L'ASEAN et la crise indochinoise: de la diversité dans l'unité », *Revue française de Science politique*, vol. 1982, pp. 370-391.

té des régimes politiques liée à l'incertitude de la conjoncture internationale rend encore plus aléatoire l'organisation de la coopération dans un cadre juridique précis. Beaucoup d'accords, de conventions, d'organismes, ont été établis non pas sur la base d'une appréciation réaliste, prudente des possibilités de coopération, mais plutôt sur la base d'alliances conjoncturelles, d'ordre idéologique ou personnel. La personnalisation de la diplomatie a atteint parfois un tel degré qu'elle rend extrêmement précaires un grand nombre d'institutions; tout changement de responsables politiques – le changement est hélas fréquent et souvent violent – retentit sur les engagements internationaux, entraîne sinon leur révocation, du moins leur mise en hibernation. »<sup>14</sup> C'est bien un tel processus que l'on peut mettre en évidence dans le cas de la paralysie, puis de l'échec de la Communauté de l'Afrique de l'Est, regroupant le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda. En effet, le coup d'État amenant au pouvoir en Ouganda Idi Amin Dada, en 1971, créa entre les chefs d'État de Tanzanie et d'Ouganda une situation d'affrontement idéologique qui contribua inéluctablement, à côté d'autres facteurs, au dépérissement, puis à la dissolution de la Communauté<sup>15</sup>.

La phase historique dans laquelle se trouvent à notre époque la plupart des pays du Tiers Monde explique la priorité accordée à la construction nationale et à la mise en place ainsi qu'au renforcement de l'appareil de l'État au détriment des impératifs de l'intégration régionale et de la création de véritables communautés. Ce phénomène constitue un autre obstacle à la bonne marche de la coopération institutionnalisée entre États, car, en privilégiant l'intégration nationale au détriment de l'intégration régionale, on ne peut jeter les bases de cadres communautaires et on en reste le plus souvent qu'à de simples structures interétatiques juxtaposant des politiques et des intérêts souvent très divergents<sup>16</sup>. De telles structures, ne reposant sur aucun véritable projet politique et dépourvues de pouvoir de décision quelque peu supranational, sont tout naturellement incapables, dans la majorité des cas, de constituer des facteurs d'intégration dynamiques et efficaces<sup>17</sup>. Elles sont notamment dans l'impossibilité d'opérer, dans un esprit communautaire, une répartition équitable des bénéfices de la coopération entre les États membres. Ainsi, par

14. « La coopération Sud-Sud; Limites du discours unitaire ». *Tiers Monde*, vol. 24, 1983, p. 759.

15. Voir à ce sujet Dietrich, KAPPELER. « Causes et conséquences de la désintégration de la Communauté est-africaine », *Politique étrangère*, vol. 43, 1978, pp. 319-330. Voir aussi: Arthur, HAZLEWOOD. « The End of the East African Community: What are the Lessons for Regional Integration Schemes? ». *Journal of Common Market Studies*, vol. 18, 1979, pp. 40-58; John, RAVENHILL. « Regional Integration and Development in Africa: Lessons from the East African Community ». *Journal of Commonwealth and Comparative Politics*, vol. 17, 1979, pp. 227-246.

16. Voir à ce sujet les remarques de Roger D. HANSEN, dans « Regional Integration. Reflections on a Decade of Theoretical Efforts », *op. cit.* L'importance des impératifs de la construction nationale demeure aujourd'hui encore un obstacle majeur à un processus d'intégration régionale dans le Tiers Monde, en dépit des ébauches de coopération Sud-Sud, s'inscrivant dans la recherche d'un nouvel ordre économique international. C'est pourquoi on ne peut être que réservé face à l'optimisme dont fait preuve à cet égard Michael HAAS dans son étude « Paradigms of Political Integration and Unification. Applications to Korea ». *Journal of Peace Research*, vol. 21, 1984, p. 54.

17. On a même l'impression que parfois la participation à une organisation internationale régionale a avant tout pour fonction de renforcer le pouvoir des régimes en place. Voir ci-dessus nos remarques, p. 8. Voir également François, CONSTANTIN. « Régionalisme international et pouvoir africain », *Revue française de Science politique*, vol. 26, 1976, pp. 70-102.

exemple, la création avec la CARIFTA, d'une zone de libre-échange dans les Caraïbes a avantagé les pays déjà les plus favorisés au détriment des autres, en raison de l'absence, dans cette organisation fondée sur la défense d'intérêts étroitement nationaux, de mécanismes politiques compensateurs. Ce problème a par la suite, après la création de la CARICOM, marqué négativement l'évolution de cette organisation<sup>18</sup>.

Une autre limite à la réussite et à l'élargissement de la coopération Sud-Sud dans le cadre d'organisations internationales réside dans le fait que les économies des pays du Tiers Monde sont beaucoup plus souvent concurrentes que complémentaires. En effet, à part quelques exceptions, ces économies se trouvent dans des positions proches dans la division internationale du travail, du fait qu'elles sont la plupart du temps spécialisées dans la production et l'exportation de produits de base. Elles ne sont ainsi le plus souvent pas à même de subvenir à une grande partie de leurs besoins mutuels, notamment pour ce qui est des produits manufacturés, ce qui limite considérablement les courants d'échange et par conséquent restreint les besoins fonctionnels qui sont la base indispensable d'une coopération harmonieuse et fructueuse. Les échecs, ou pour le moins, les graves difficultés rencontrées par les diverses tentatives d'intégration économique dans le Tiers Monde sont sans doute une illustration de cet état de fait. En fin de compte, on peut même se demander si la raison d'être essentielle des organisations économiques internationales du Tiers Monde n'est pas de susciter le développement de courants d'échange, alors que dans le cas des organisations économiques internationales créées, dès le 19<sup>ème</sup> siècle, sous l'égide des pays industrialisés, les structures de coopération mises en place ont pour but de faciliter et de développer des courants d'échange déjà présents.

Finalement, on peut encore relever un dernier obstacle à la mise en oeuvre de mécanismes de coopération dans le Tiers Monde, obstacle qui réside dans la perpétuation de rapports de dépendance à l'égard des anciennes métropoles. On constate en effet que la décolonisation politique a laissé subsister dans les pays nouvellement indépendants un certain nombre d'orientations économiques ayant trait notamment à la nature de la production et à sa commercialisation. Il n'est pas aisé et sans risques pour un pays jeune et économiquement faible de réorienter sa production économique dans un souci de rapprochement avec les pays voisins et dans une volonté de mettre un terme à une orientation avant tout fondée sur une adéquation aux besoins économiques de l'ancienne métropole. Tout au plus, dans un souci de renforcement de l'indépendance nationale, il pourra tenter de diversifier ses relations économiques avec le monde industrialisé, ce qui n'aura que peu de conséquences sur la fragmentation existant entre les économies du Tiers Monde. Cette situation ne fait que renforcer l'absence de complémentarité entre la plupart des économies du Sud mentionnée ci-dessus.

18. Voir à ce sujet Ramesh, RAMSARAN. « CARICOM: The Integration Process in Crisis ». *Journal of World Trade Law*, vol. 12, 1978, pp. 209-217. Voir aussi: Anthony, PAYNE. « The Rise and Fall of Caribbean Regionalisation ». *Journal of Common Market Studies*, vol. 19, 1981, pp. 255-280.

## CONCLUSION

Dans cette étude, nous avons cherché à mettre en évidence la spécificité des organisations internationales du Tiers Monde, telle qu'elle apparaît si l'on ne se limite pas à leur simple structure formelle. Cette spécificité a trait au contexte historique dans lequel ces organisations sont créées et se développent, ainsi qu'aux motivations et aux finalités qui sous-tendent leur activité. Elle a trait également aux obstacles que rencontrent ces organisations dans leur fonctionnement, obstacles ayant suscité plusieurs échecs dont l'examen ne peut qu'être éclairant pour la compréhension de ces structures de coopération.

En partant de ce constat, nous avons tenté de jeter les bases d'un nouveau cadre d'analyse, mieux adapté aux caractéristiques propres de ces organisations. Il ne s'agit là, bien évidemment que d'une esquisse qui a pour but de susciter des recherches futures et de contribuer ainsi à enrichir quelque peu la réflexion théorique sur les organisations internationales.

Tout en reconnaissant les particularités des organisations internationales du Tiers Monde, il faut bien évidemment se garder, d'une part, de procéder à des généralisations abusives et, d'autre part, d'opposer trop radicalement, en se fondant sur ces seules particularités, les organisations internationales du Tiers Monde aux autres institutions internationales. La diversité incontestable des pays du Tiers Monde exige l'élaboration de modèles adaptés aux différents continents et régions. Par ailleurs, on doit être attentif au fait que certains traits relevés dans l'étude des organisations internationales du Tiers Monde se retrouvent aussi dans d'autres structures de coopération à travers le monde. Il y a toutefois, nous semble-t-il, une différence de degré qui peut impliquer de profondes différences quant à la nature des phénomènes en question. Ainsi, par exemple, insister sur l'existence, dans les organisations internationales du Tiers Monde, d'une hétérogénéité quant aux niveaux de développement économique et considérer cette hétérogénéité comme une spécificité de ces organisations ne signifie pas nier la présence de toute hétérogénéité de ce type au sein des organisations internationales des pays industrialisés, mais simplement reconnaître l'importance de cette caractéristique, vu son degré, dans le fonctionnement des structures de coopération propres au Tiers Monde.

La prise en considération de la spécificité des organisations internationales du Tiers Monde, telle que nous avons tenté de l'opérer dans cette étude, semble conduire inévitablement à la reconnaissance du rôle primordial joué par les facteurs politiques dans l'émergence, le fonctionnement et parfois l'échec de ces organisations. Certes, le phénomène politique est présent, d'une manière ou d'une autre, dans toute organisation internationale, mais il s'inscrit en général dans un processus complexe où d'autres facteurs, de nature économique ou technique, jouent un rôle souvent prépondérant. Dans le Tiers Monde, au contraire, l'organisation internationale est très fréquemment un phénomène hautement politisé, qui met en présence des pouvoirs qui ont la plus grande difficulté, en raison de l'absence ou de la faiblesse de réels besoins fonctionnels, à dépasser le cadre d'intérêts immédiats pour oeuvrer au renforcement de structures de coopération internationales dont les effets ne peuvent être bénéfiques qu'à moyen et à long terme.